

**8^e ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-ÉMILE**

Le mardi 23 novembre 2021, à 19h30
en visioconférence

**Conseil de quartier de Saint-Émile
PROCÈS-VERBAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Manon Therrien
Mme Annie Lafrance
Mme Geneviève Lemieux
M. Pierre Rivard
M. David Routhier
M. David Lavoie

Présidente
Vice- présidente
Secrétaire
Trésorier
Administrateur
Administrateur

ÉTAIENT ABSENTS :

Mme Joanne Gagné
Mme Janie Papineau

Administratrice
Administratrice

IL Y AVAIT QUORUM.

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Steeve Verret
M. Jean-Sébastien Mathon
Mme Henriette Lafond

Conseiller municipal du district de
Lac Saint- Charles- Saint-Émile
Conseiller en consultations
publiques
Secrétaire de soutien

Outre les personnes mentionnées, un citoyen assistait à la visioconférence.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Manon Therrien ouvre l'assemblée à 19h35.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Geneviève Lemieux et appuyé par M. Pierre Rivard d'adopter l'ordre du jour.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

a) Suivi des activités « Mobilisons-nous pour Saint-Émile »

- Mme Annie Lafrance mentionne que la première opération d'affichage a été réalisée pour le projet de Sécurité routière. Le comité a acheté 100 affiches « Ici on ralentit » et 90 affiches ont été placées, sur les terrains des citoyens avoisinant les 4 zones scolaires des écoles, pour une période de 2 semaines. Les citoyens ont apprécié cette initiative et plusieurs ont fait des commentaires sur les dangers de la sécurité routière dans leur rue. Les affiches seront enlevées dans les prochains jours, à cause de la neige, elles seront réinstallées au printemps. Cette première opération a été réalisée avec succès.
- Mme Annie Lafrance écrira un petit texte sur cette première opération et enverra des photos au journal l'Hebdo pour amorcer la publicité de ce projet. Elle le publiera aussi sur Facebook.
- Mme Manon Therrien fera la reddition de compte pour cette activité. Les affiches ont coûté 822.07\$; c'est la seule dépense et elle en fera part à la Ville, avec la liste des activités, avant le 30 novembre.
- Un administrateur mentionne que la nouvelle signalisation pour la vitesse en zone scolaire, devant l'école du Beauséjour, n'est pas appropriée car les affiches indiquent un changement soudain de vitesse de 30 à 50 km/h. Il demande une résolution pour modifier la limite de la longueur de la zone scolaire, en vue de protéger du même coup l'intersection des rues de La Faune et celle menant à l'école l'Accueil qui se situe tout de suite après la fin du terrain de l'École du Beau-Séjour.

Résolution 21 - CA - 40

- Considérant la nouvelle politique sur la sécurité routière en zone scolaire;
- Considérant que la réglementation actuelle couvre uniquement le terrain de l'école;
- Considérant la forte concentration de trafic sur l'avenue Lapierre aux heures d'entrée et de sortie des élèves;
- Considérant les dangers pour les enfants qui fréquentent ce secteur;
- Considérant que dans notre quartier on veut que les zones scolaires soient sécuritaires, le conseil de quartier de Saint-Émile demande à la ville de Québec de revoir rapidement la politique sur les zones scolaires en allongeant les distances de 10 à 30 mètres avant et après la mesure actuelle de la zone (terrain de l'école).

M. David Routhier propose,
M. Pierre Rivard appuie.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

b) Rencontre de décembre

M. Jean Sébastien Mathon mentionne qu'il n'y aura pas de consultation publique en décembre. Mme Manon Therrien propose de faire seulement une rencontre de travail, le 21 décembre, vu qu'il n'y a pas de consultation publique. M. Jean-Sébastien Mathon va aussi s'informer si le conseil peut revenir en réunion en présentiel ou si on doit continuer en visioconférence en janvier 2022.

4. PÉRIODE D'INFORMATION DU CONSEILLER MUNICIPAL

- M. Steeve Verret a eu son premier conseil d'arrondissement. Il nous informe que Mme Bianca Dussault a été nommée présidente de l'arrondissement Il félicite aussi M Pierre Rivard pour son travail auprès du comité consultatif d'urbanisme de la Haute-Saint-Charles.
- Il mentionne qu'il est aussi découragé du comportement des automobilistes. Il a reçu beaucoup de plaintes des citoyens lors de sa campagne électorale. C'est un problème récurrent que l'on retrouve dans chaque quartier.
- Depuis quelques jours les policiers surveillent l'intersection des rues Lapierre et de la Faune, le matin.
- Il faudrait trouver des moyens plus drastiques pour faire comprendre les dangers aux parents.
- Devant l'école l'Accueil il serait préférable d'installer un sens unique.
- Dans le développement Falardeau, la phase 3 est amorcée : le petit carrefour giratoire sera enlevé quand la rue sera cédée à la ville. Il sera remplacé par des dos d'âne. Dans les prochains mois le conseil devra se prononcer sur les entrées charretières devant les jumelés. Pour les prochains PIA, il serait préférable d'exiger une coupe de niveau pour chaque terrain afin d'éviter les inégalités de terrains de la rue de l'Apogée.
- Pour le terrain de baseball, le dossier est réglé, il sera aménagé au printemps et si le budget le permet, il y aura un parc de planches à roulettes.

Questions des administrateurs

1. Q.- Un administrateur demande s'il y aura un redécoupage pour intégrer à Saint-Émile, les 4 maisons près de l'école l'Étoile du nord, car, celles-ci étant sur le territoire de Charlesbourg, les enfants ne peuvent pas venir à l'école située à un coin de rue de leur maison.
R.- C'est un projet, toute la rue de l'Apogée devrait être à Saint-Émile. Ce projet avait été amorcé, la demande avait été faite. Le problème vient des Commissions scolaires et non de la Ville. M. Jean-Sébastien Mathon va s'informer et il nous reviendra là-dessus plus tard.
2. Q.- Un conseiller demande s'il y a eu des plaintes pour le nouveau développement en arrière de la rue Saturne car plusieurs citoyens en ont fait part sur Facebook.
R.- Il y a des camions et du bruit mais la rue est nettoyée à chaque soir. Tout semble conforme. Un conseiller suggère de composer des petites capsules « Savais-tu que... »

pour renseigner les gens sur les règles de sécurité routière, véhicules et piétons. Ces capsules seraient présentées sur Facebook et dans le journal Hebdo. M. Jean-Sébastien Mathon s'informerait auprès de la Ville, à savoir si on a le droit de faire ces capsules et si on peut utiliser le matériel de la Ville.

3. Q.- Un conseiller demande si la Ville permet de placer des dos d'âne ou des chaussées relevées comme au Lac- Beauport, afin de ralentir le trafic.

R.- Oui, dans les points stratégiques. Il y en aura 2, aux extrémités du terrain de l'école sur la rue de l'Apogée. On pourrait en placer aussi sur les rues Vénus et des Feuillus. Le comité de sécurité routière pourrait identifier des endroits dans Saint-Émile et le conseil fera des résolutions pour les faire installer plus tard. Un conseiller déplore la construction d'un immeuble résidentiel au carrefour giratoire sur la rue de l'Apogée. On suggère de demander aux constructeurs, à l'avenir, de présenter un plan 3D, qui représente la vision de cette rue, avant la réalisation de son projet, afin d'éviter les erreurs du passé.

5. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucune question.

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 26 OCTOBRE 2021

Mme Annie Lafrance propose l'adoption du procès-verbal du 26 octobre 2021, Mme Manon Therrien appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité avec les modifications proposées.

7. CORRESPONDANCE, TRÉSORERIE ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

a) Correspondance

- Deux citoyens mentionnent leur intérêt pour être membre du comité de la sécurité routière. Ils seront présents à la réunion du 7 décembre.
- Demande d'arrêt obligatoire à l'intersection des rues de la Faune et de la Petite Oasis : la Ville répond que la demande est rejetée parce qu'elle n'est pas conforme aux critères du MTQ.
- Demande d'un bollard Ped-zone devant l'école du Beauséjour : la demande a été entendue et on étudie la proposition. Le comité relancera la demande au printemps.
- Demande d'un arrêt obligatoire sur la rue de l'Apogée au coin de la rue des Comètes : la demande est en cours de réalisation.
- Il y aura une formation sur la nouvelle politique de consultation publique.
- Deux citoyennes, Mesdames Sandra Plante et Annie Barabé, demandent un coup de pouce du conseil de quartier pour un projet de frigo-partage. Le conseil demandera des informations à un autre conseil de quartier qui a réalisé le projet et les mettra en contact avec les personnes responsables. M. Jean Sébastien Mathon s'informerait sur le budget d'initiative qui pourrait venir en aide à ce projet et Mme Annie Lafrance répondra à leur demande.
- Le nouveau feu de circulation, installé sur la rue Georges Muir, au coin de la rue Sherwood, cause beaucoup de problèmes à la circulation parce qu'il fonctionne avec 4 flèches prioritaires. Un conseiller demande une résolution pour que la Ville revoie la séquence de ce feu.

Résolution 21 - CA - 41

- Considérant que le nouveau feu de circulation installé à l'intersection des rues Georges Muir et Sherwood occasionne des désagréments aux automobilistes et cause des bouchons de circulation,
- Considérant que le feu fonctionne avec 4 feux prioritaires, le conseil de quartier de Saint-Émile demande à la Ville de revoir la séquence de ces feux de circulation.

Mme Annie Lafrance propose,
M. Pierre Rivard appuie.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

- Une citoyenne refait la demande pour l'implantation d'un parc de planches à roulettes, et d'une piste de BMX. Elle mentionne que ce parc serait bénéfique pour contrer la délinquance des jeunes ados. Ce sujet a été discuté au point 4.

b) Approbation des dépenses

M. Pierre Rivard mentionne qu'il reste 4160.58\$ dans le compte du conseil. Il demande une résolution pour un chèque de 80.00\$ pour frais de secrétariat.

Résolution 21 - CA - 42

M. Pierre Rivard demande une résolution pour un chèque 055, de 80.00\$ à Mme Henriette Lafond pour le procès-verbal du 26 octobre 2021.

Mme Geneviève Lemieux propose,
Mme Manon Therrien appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

M. Pierre Rivard a fait un chèque 054, le 8 novembre, à la compagnie Affichez inc. pour le paiement des affiches du comité de Sécurité routière. Le conseil avait déjà fait une résolution pour un budget de 1200.00\$ en vue de l'achat de ces affiches.

8. Divers

Aucun sujet.

9. Levée de l'assemblée

M. Pierre Rivard propose la levée de l'assemblée à 21 h 25.
Mme Manon Therrien appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.